

Dirigeant de TPE : Externalisez la gestion de vos ressources humaines

POURQUOI ?

Des gains...

- Avoir une **alternative économique au recrutement d'un(e) DRH**.
- **Diminuer votre charge de travail** : vous dégager du temps pour des activités à plus forte valeur stratégique.
- **Bénéficier d'une expertise** dans le domaine des Ressources Humaines : optimisation des organisations de travail, écoute et fidélisation de vos équipes, mise en place de vos obligations, les suivre et les optimiser.
- Des **sources d'économie potentielles identifiées** grâce à un audit social.

... et du confort

- Un **accompagnement dans le management** : tenu des entretiens, gestions des éventuels conflits, accompagnement dans l'évolution de l'entreprise et des hommes qui la composent.
- La **maîtrise de la conformité à la législation**.
- Un **partenaire sans lien de subordination** qui casse l'isolement du Dirigeant face aux décisions liées à l'humain.
- Un partenaire qui s'est approprié vos valeurs, votre culture, votre projet d'entreprise et qui **vous apporte un certain recul, utile stratégiquement**.
- Le **soulagement de la charge mentale du dirigeant**.

COMMENT ?

Une **offre articulée autour de votre projet d'entreprise, de vos besoins** et déclinée en actions concrètes :

- planifiées selon vos priorités, les thématiques RH et leurs saisonnalités ;
- rythmées en tenant compte de votre budget.

Un **accompagnement sur la durée, flexible et ajusté** à vos spécificités.

QUI ?



Sylvie Clairet, 20 ans d'expertise dans différentes fonctions, direction financière et direction des ressources humaines au sein d'un grand groupe ainsi que la réalisation de diverses missions d'accompagnement de dirigeants de TPE/PME